



Coupe Crédit Mutuel 2024
13 Octobre 2024

Nancy, le 16 septembre 2024

Objet: Avant-programme Coupe Crédit Mutuel 2024

Madame, Monsieur, cher ami,

Veillez trouver ci-joint l'avant programme de la coupe Crédit Mutuel qui aura lieu cette année le dimanche 13 Octobre 2024 sur le plan d'eau de la Méchelle au pôle nautique de Nancy.

En espérant vous compter parmi nous lors de cette manifestation,

Je vous prie de recevoir, madame, monsieur, cher(e) ami(e), mes sincères salutations sportives,

Le président, Yves Michaud

Informations complémentaires

Lieu : Pôle nautique de Nancy, 75 boulevard d'Austrasie

Catégories : voir le règlement de la coupe Crédit Mutuel

Licence : être en possession d'une pièce d'identité et d'une licence en cours de validité pour la saison 2024/2025

Distance : 800 mètres pour toutes les catégories

Bassin : bassin de la Méchelle (devant le club d'aviron)

Départ : 3 couloirs non balisés, départs non tenus

Horaires : début des courses 9h30 à 10h00 en fonction du nombre d'engagé, dernier départ environ 16h30 suivi de la remise des récompenses

Réunion des délégués : 8h45, dans la salle d'honneur du Sport Nautique de Nancy

Président du jury : Anne COPIN DE NAYVILLE, parrainée par Joël SIMON

Pesée des barreurs : pas de pesée

Mode et date de clôture des engagements : Par mail à leo.ronchard@avironnancy.com jusqu'au 7 octobre minuit. **AUCUN ENGAGEMENT HORS DÉLAI SERA PRIS EN COMPTE.**

Programme : le programme des courses vous sera adressé par mail.

Affichage : sur le site au niveau de la buvette

Service médical et de sauvetage : au parc à bateaux durant l'ensemble de la régata via la SNSM

Remise des récompenses : Un appel équipage par équipage sera réalisé, tout au long de la journée. La remise des chèques au délégué de chaque club s'effectuera à la fin de la compétition.

Plan de circulation en compétition : voir plan du bassin en annexe

Vestiaires et sanitaires : Pas d'accès aux vestiaires cette année, sanitaire voir annexe.

Repas : Buvette et restauration sur place.

Règlement de la coupe Crédit Mutuel

Article 1 : La coupe Crédit Mutuel est une régates organisée par le Sport Nautique de Nancy. C'est une régates en ligne réservée aux clubs de la Ligue Grand Est d'aviron. Son règlement, proposé par la commission sportive, et entériné par le Comité directeur de la Ligue, est susceptible d'être modifié tous les ans.

Article 2 : Afin de permettre au club de faire participer un maximum de rameurs, le programme ne comporte que des courses en 4 et en 8.

Article 3 : La distance de course est de 800m.

Article 4 : Des prix sont mis en jeu par le Sport Nautique de Nancy en partenariat avec le Crédit Mutuel. Le montant de ces prix est fonction du nombre de points obtenus à l'issue des épreuves.

Article 5 : Dans les courses J18/Séniors, il sera établi un classement et un décompte de points indépendants pour les équipages J18 et Séniors. Un équipage est considéré comme senior si au minimum un rameur sénior en fait partie.

Article 6 : Les catégories concernées sont celles de la validité de la Licence. L'âge indiqué pour chaque rameur sera celui atteint par le rameur au cours de l'année indiquée sur la licence.

Article 7 : Des courses scolaires sont ouvertes en yolettes. Il est possible de constituer des mixtes (sexes et clubs). Elles ne donnent pas droit à des points pour le classement général et seront maintenues uniquement au-delà de deux engagés.

Article 7bis : Des courses sont ouvertes aux rameurs loisirs en 8 de couple et en 8 de pointe. Elles ne donnent pas droit à des points pour le classement général et seront maintenues uniquement au-delà de deux engagés.

Article 8 : Un club peut engager plusieurs bateaux d'une même catégorie. Le meilleur marque la totalité des points, les suivants marquent 50% des points de leur classement. Les mixtes de clubs sont admises à concourir, les points sont comptés au prorata du nombre de rameurs.

Article 8bis : Un équipage seul dans sa catégorie marque 50% des points prévus. Un équipage handi marque 50% des points prévus pour un bateau à 4 rameurs. Un équipage J12 marque 25% des points prévus pour un bateau à 4 rameurs.

Article 9 : Peuvent doubler uniquement les rameurs hommes et femmes, de J14 à seniors qui courent en huit.

Article 10 :

	Bateau à 4 Rameurs		Bateau à 8 Rameurs
1	12	1	18
2	9	2	15
3	7	3	12
4	6	4	9
5	5	5	7
6	4	6	6
7	3	7	5
8	2	8	4
9	1	9	3
10 et +	1	10 et +	3

Article 11 : Catégorie d'âge.

- J12 : courses ouvertes aux J11 et J12
- J14 : courses ouvertes aux J12, J13 et J14
- J16 : courses ouvertes aux J15 et J16
- J18 : courses ouvertes aux J15 et J16, J17 et J18
- Seniors : courses ouvertes aux J15, J16, J17, J18, 19 ans et + ^[1]_{SEP}

Article 12 : De sexe.

- Dans les compétitions hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes.
- Dans les compétitions femmes, les équipages, hors les barreurs, sont constitués exclusivement de femmes.
- Dans les compétitions mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués à 50% d'hommes et à 50% de femmes.

Détail des courses

Course N°1	8+J16H	09:30
Course N°2	4xSH	09:40
Course N°3	4-SH	09:50
Course N°4	8+J18F / SF	10:00
Course N°5	Yx+ J14F	10:10
Course N°6	Yx+J16F	10:20
Course N°7	4xJ18H	10:30
Course N°8	4-J18H	10:40
Course N°9	4xJ16F	10:50
Course N°10	4+J16F	11:00
Course N°11	8x+ J14H	11:10
Course N°12	Yx+ Scolaire	11:20
Course N°13	4x Sénior Mixte	11:30
Course N°14	8+ Loisir	11:40
Pause DEJEUNER		
Course N°15	8x+ J14F	13:20
Course N°16	4xJ18F / SF	13:30
Course N°17	4-J18F / SF	13:40
Course N°18	Handi	13:50
Course N°19	4xJ16 Mixte	14:00
ROTATION		
Course N°20	Yx+J14H	14:30
Course N°21	Yx+J16H	14:40
Course N°22	4xJ18 Mixte	14:50
Course N°23	4+ J16H	15:00
Course N°24	8+J16F	15:10
ROTATION		
Course N°25	4xJ16H	15:40
Course N°26	Yx+J14 Mixte	15:50
Course N°27	8+J18H / SH	16:00